

# SÉANCE ORDINAIRE

DU 11 SEPTEMBRE 2017

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélarde-Godbout lundi 11 septembre 2017 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

**MAIRE :** Mario St-Louis

**CONSEILLERS (ÈRES):** Louise Rioux  
Marc Tremblay  
Denis Rioux  
Jocelyn Côté  
Robin Malenfant  
Cathy Rioux

tous membres du conseil et formant l'assemblée au complet sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présente.

.....

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-09-143

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 13 Divers demeure ouvert.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. Bibliothèque municipale de Saint-Éloi
6. Acceptation soumission / Travaux d'infrastructures municipales
7. Tournée de l'Ensemble Vocal Synergie
8. Changement séance du conseil novembre 2017
9. Projet règlement concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infraction
10. Avis de motion concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infraction
11. Subvention au programme d'aide au développement économique de Saint-Éloi / Déneigement M.Sirois inc. / Comité de Relance
12. Voirie
  - Pneu pick-up
13. Divers
  - ATR du Bas-St-Laurent
  - Transport des Éoliennes
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

.....

## 3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2017

2017-09-144

La directrice générale présente le dernier procès-verbal. Il est proposé par Monsieur le conseiller Robin Malenfant et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus soit accepté par notre conseil.

.....

## CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT

2017-09-145

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à Saint-Éloi ce 11 septembre 2017.

Annie Roussel, directrice générale/secrétaire-trésorière.  
.....

2017-09-146

#### **4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER**

Il est proposé par Madame la conseillère Cathy Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 09-2017 des comptes payés soit accepté au montant de \$7 296.07 et que le bordereau numéro 09-2017 des comptes à payer soit accepté au montant de \$114 370.50 par notre conseil et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.  
.....

2017-09-147

#### **5. BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-ÉLOI**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 200\$ à la bibliothèque municipale de Saint-Éloi pour l'achat de papeterie.  
.....

2017-09-148

#### **6. ACCEPTATION SOUMISSION / TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**

Considérant que la municipalité de Saint-Éloi a fait une demande de soumission sur invitation concernant des travaux d'infrastructures municipales;

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi le 6 septembre 2017 à 16h00 au bureau de la municipalité en présence de Monsieur le maire, Monsieur le conseiller Marc Tremblay, Madame la Directrice Générale et Monsieur Serge Caron, entrepreneur;

Considérant que la municipalité a reçu la confirmation du MAMOT concernant la programmation des versements pour les travaux dans le cadre de la TECQ;

Considérant qu'il y a eu deux soumissionnaires qui ont répondu à notre demande;

Considérant que les soumissionnaires et les prix sont les suivants :

##### Construction Serge Caron :

Projet / Entrée de la cave : 10 719.33\$ plus taxes  
Projet / Rampe d'handicapée : 11 306.37\$ plus taxes  
Projet / Devant de la salle : 5 335.17\$ plus taxes

##### Construction J. Tremblay inc. :

Projet / Entrée de la cave : 5 970\$ plus taxes  
Projet / Rampe d'handicapée : 9 700\$ plus taxes  
Projet / Devant de la salle : 3 852\$ plus taxes

Considérant que Construction J. Tremblay inc. est le plus bas soumissionnaire dans le présent appel d'offre au cahier de charges de la présente municipalité;

À ces causes,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accorde à Construction J. Tremblay inc. le contrat des travaux d'infrastructures municipales de notre municipalité pour le montant de 19522\$ plus taxes. De plus, un contrat conforme au devis en vigueur sera préparé et Monsieur le maire, Mario St-Louis et Madame la directrice générale, Annie Roussel, sont autorisés à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Saint-Éloi avec Construction J. Tremblay inc..  
.....

2017-09-149

#### **7. TOURNÉE DE L'ENSEMBLE VOCAL SYNERGIE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de St-Éloi verse un montant de 50\$ comme commanditaire à l'Ensemble Vocal Synergie pour leur projet qui consiste à faire en

une journée, le tour de la MRC des Basques et de chanter un petit concert de Noël dans chaque municipalité. Cette activité aura lieu vers la mi-décembre 2017 et toute la population sera invitée.

.....

## **8. CHANGEMENT SÉANCE DU CONSEIL NOVEMBRE 2017**

2017-09-150

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Attendu que l'article 148.0.1 du Code municipale du Québec établit que le secrétaire-trésorier donne un avis public du contenu du calendrier et donne un avis public à l'égard de toute séance ordinaire dont le jour ou l'heure n'est pas celui que prévoit le calendrier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil modifie la séance du mois de novembre 2017 sur le calendrier adopté en novembre 2016 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui débutent à 19h30 :

Mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2017 soit remplacé par lundi le 13 novembre 2017

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

.....

## **9. PROJET RÈGLEMENT CONCERNANT L'AUTORISATION À CERTAINES PERSONNES À DÉLIVRER DES CONSTATS D'INFRACTION**

La directrice générale dépose et présente le projet de règlement concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infraction.

.....

## **10. AVIS DE MOTION CONCERNANT L'AUTORISATION À CERTAINES PERSONNES À DÉLIVRER DES CONSTATS D'INFRACTION**

2017-09-151

Monsieur le conseiller Denis Rioux, donne avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente de ce conseil le règlement no 242 concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infraction.

.....

## **11. SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-ÉLOI / DÉNEIGEMENT M.SIROIS INC. / COMITÉ DE RELANCE**

2017-09-152

Considérant que la municipalité de Saint-Éloi a adopté un programme d'aide au développement économique pour la municipalité de Saint-Éloi selon la résolution #2016-07-94;

Considérant que selon ce programme, un promoteur peut-être admissible s'il adhère à toutes les étapes de notre programme;

Considérant que Déneigement M. Sirois inc. a envoyé une lettre afin de demander à la municipalité de faire partie du programme d'aide au développement économique de Saint-Éloi;

Considérant que cette lettre a été lu par la directrice générale à la séance du conseil du mois de septembre 2017;

Considérant que Déneigement M. Sirois inc. a franchi toutes les étapes de notre programme afin de pouvoir bénéficier de notre subvention;

Considérant que Déneigement M. Sirois inc. a droit selon le programme d'aide au développement économique de Saint-Éloi à une subvention selon l'article 6 de la résolution #2016-07-94 soit à une aide financière de 0.75\$ du pieds carrés sur la superficie du « solage » construit et cinq années de remboursement de taxe sur l'évaluation de la construction du bâtiment et ceci pour les années 2017-2018-2019-2020 et 2021.

À ces causes,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 1999.50\$, représentant un montant équivalent à une aide financière de 0,75\$ du pieds carrés sur la superficie du « solage » construit (2666 pieds carrés) au Comité de Relance de Saint-Éloi afin que celui-ci le remette au promoteur. De plus, la partie concernant l'exemption de taxe sur l'évaluation de la construction du bâtiment pour les années 2017-2018-2019-2020 et 2021 sera payée lorsque les taxes foncières seront acquittées au complet pour chaque année mentionnée ci-dessus. La Municipalité de Saint-Éloi subventionne le Comité de Relance de Saint-Éloi pour un montant équivalent à la subvention reconnue à Dénéigement M. Sirois inc., telle que calculée par la directrice générale.

.....

## **12. VOIRIE**

### **PNEUS PICK-UP**

2017-09-153

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robin Malenfant et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi fasse l'achat de 2 pneus pour le camion de voirie chez Pneu 132 au coût de 215\$ plus taxes chaque.

.....

## **13. DIVERS**

### **ATR DU BAS-ST-LAURENT**

2017-09-154

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à la majorité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi débourse un montant de \$276 plus les taxes à Association Touristique Régionale du Bas-Saint-Laurent pour la cotisation annuelle 2017-2018.

.....

### **TRANSPORT DES ÉOLIENNES**

Un membre du conseil pose une question en ce qui concerne le transport des éoliennes sur nos chemins municipaux.

.....

## **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Nil

.....

## **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2017-09-155

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 20h50.

.....

Mario St-Louis, maire  
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice Générale  
Annie Roussel, directrice générale